

La lutte contre le sans-abrisme dans les villes est une priorité pour le Congrès

Faire l'état de lieu sur l'aggravation du phénomène du sans-abrisme et esquisser des pistes pour remédier à la crise du logement en Europe – voilà les deux objectifs principaux du débat tenu par le Congrès le 27 mars. La participation des experts, mais aussi des membres et des délégués jeunes du Congrès qui ont partagé autant leurs analyses que des propositions de solutions à la disposition des pouvoirs locaux et régionaux pour lutter contre le fléau du sans-abrisme, a donné lieu à un débat riche et constructif au nom des droits et de la dignité humains, tout comme du bien-être social et économique des villes européennes.

Olivier De Schutter, invité par le Congrès en sa capacité de Rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits humains, a confirmé l'urgence que constitue le problème du sans-abrisme en distinguant six catégories de personnes concernées : celles qui vivent dans la rue, dans les abris d'urgence, aux foyers, dans des établissements spécialisés, dans des constructions temporaires et mobil homes, ou chez des proches. Il a mis en avant une série de facteurs aggravants tels que les inégalités croissantes de revenus et l'absence d'indexation suffisante des salaires et des aides sociales, face à l'augmentation des loyers et une tendance à l'individualisation des ménages.

Citant le rapport du Comité européen des droits sociaux sur la crise du coût de la vie, mais aussi le rapport de l'ONU en la matière, dont il fut un des corapporteurs, il a dénoncé la criminalisation du sans-abrisme et des pratiques qui en découlent : mendicité, vagabondage, récupération de déchets etc. La stigmatisation des gens en situation d'extrême pauvreté, et plus encore la criminalisation de leurs pratiques de survie par un certain nombre de législations en Europe constitue, d'après lui, une violation des droits humains. Lors du débat ses thèses ont été confirmées par un certain nombre de témoignages dont celui de la déléguée jeune serbe Emilija Novakovic racontant l'histoire d'un homme sans abris qui était le seul retenu en détention provisoire pendant un mois après des manifestations à Belgrade à cause d'absence d'adresse permanente. Exhortant les pouvoirs locaux et régionaux à adopter la stratégie *Logement d'abord*, qui consiste à fournir un abri digne aux personnes avant de leur fournir un soutien par rapport à d'autres problèmes tels que l'emploi, la toxicomanie, l'alcoolisme etc., Olivier De Schutter a également lancé un appel d'investir dans la construction de logements sociaux.

Johannes M. Böhmer, Vice-Gouverneur pour la Stratégie de Développement Social de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), a souligné que le coût des conséquences du sans-abrisme en termes de santé et même de criminalité est, en effet, plus important que celui des investissements pour assurer un logement digne pour tous. Depuis 1966, la CEB investit dans des projets de construction de logements sociaux et collabore avec une série d'organisations internationales et nationales pour, entre autres, appliquer la Charte sociale européenne et prévenir le sans-abrisme. Rappelant la Déclaration de Lisbonne de l'UE de 2021 qui vise l'éradication du sans-abrisme à l'horizon de 2030, il a assuré les membres du Congrès que la CEB leur tend la main pour travailler main dans la main pour atteindre cet objectif. Appelant le Royaume-Uni et l'Autriche, qui n'ont pas encore rejoint l'accord partiel de la CEB, à le faire, Johannes M. Böhmer a souligné l'importance des

solutions multi-niveaux dans le cadre de stratégies nationales à forte volonté politique, telles que la stratégie de la Suède de lutte contre le sans-abrisme.

Suscitant une très large participation de ses membres, préoccupés par la montée des chiffres des personnes sans-abris, qui a doublé ces dix dernières années dans un nombre de pays européens, les membres du Congrès ont surtout attiré l'attention sur l'augmentation du coût du logement. D'après eux, il s'agit du principal obstacle, notamment dans les grandes métropoles européennes, que les municipalités rencontrent quand elles essaient d'investir dans des logements sociaux.

Les délégués jeunes ont été particulièrement actifs pendant le débat, ils étaient plus de 20 et ont attiré l'attention sur la vulnérabilité particulière en matière de logement des jeunes, des migrants et des minorités LGBTQIA+. « Le délégué jeune Oliver McCarthy du Royaume-Uni, a fait remarquer que la plupart des gens de sa génération doivent choisir entre « un logement traditionnel » et « une sécurité financière de base », car même s'ils avaient un travail, « les loyers représentaient 60 % de nos revenus ». Son témoignage rejoint celui du délégué jeune Christos Parmakkis de Chypre, mais aussi celui de la déléguée jeune d'Irlande Eimer Conlon, cette dernière racontant que dans son université à Dublin, après les cours, un certain nombre d'étudiants sans abris cherchent un coin dans les environs de l'université pour passer la nuit. « J'en appelle à tout le monde dans cette assemblée d'agir sans tarder car nous sommes votre avenir dans le monde du travail de demain ! », conclut le délégué jeune McCarthy applaudi par l'assemblée.